AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-78437530

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION de la STATION "AQUITAINE"

GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Chemin d'Artigues, 33150 CENON - Tél. 86-22-75 - 86-24-35

ABONNEMENT ANNUEL 60,00 Francs

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture

C. C. P. BORDEAUX 6702-46 X

2 MAI 1978 - BULLETIN TECHNIQUE N° 12

VITICULTURE

EXCORIOSE ET BLACK-ROT

Nous rappelons que pour être efficaces, les traitements Excoriose de post-débourrement doivent être effectués aux stades mentionnés dans nos précédents bulletins. La végétation évoluant différemment selon les cépages et les situations, il appartient aux viticulteurs de déterminer après visite de leurs différentes parcelles, la date exacte d'intervention.

Choisir un fongicide efficace contre le Black-rot (voir bulletin n° 9 du 6 avril) dans les vignobles sujets aux attaques de ce champignon.

MILDIOU

La germination des oeufs d'hiver est freinée par les basses températures enregistrées au cours du mois d'avril et la plupart des cépages ne sont pas encore à un stade réceptif. Il est encore trop tôt pour intervenir. Attendre un prochain avis.

ARAIGNEES ROUGES (P. ulmi)

Les premières éclosions sont observées depuis une dizaine de jours. Dans quelques rares parcelles, on signale une forte infestation. Dans ces cas très particuliers, il sera nécessaire d'intervenir sans délai à l'aide d'une pulvérisation acaricide de tétrasul (Animert) efficace notamment sur oeufs d'hiver en cours d'éclosion et sur jeunes larves.

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

Les risques de contaminations demeurent importants et des taches apparaissent dans les vergers insuffisamment traités. Compte tenu du développement végétatif, la protection doit être maintenue aussi parfaitement que possible.

.../...

P263

OIDIUM DU POMMIER

Il convient de profiter du traitement dirigé contre les tavelures pour lutter contre l'Oïdium, en cette période particulièrement favorable aux contaminations.

PUCERON VERT DU PRUNIER

Des foyers apparaissent dans certains vergers de Dordogne et du Lot et Garonne. Dans les parcelles où le parasite est observé, on interviendra sans délai avec un insecticide pouvant atteindre les pucerons à l'intérieur des feuilles recroquevillées, même si ceux-ci ne sont pas touchés directement par la pulvérisation.

Parmi les produits efficaces, on peut citer notamment :

- oxydéméton méthyl (Anthonox, Métasystémox) à 1 l/PC/Ha
- vamidothion (Kilval, Sepaphid, Vamifène) à 1,250 l/PC/ha
- pirimicarbe (Pirimor) à 750 g/PC/ha.

ROUILLE DU PRUNIER

On profitera du traitement contre les pucerons pour effectuer une première pulvérisation fongicide destinée à combattre cette maladie. Dans les vergers où le traitement aphicide ne se justifie pas, on pourra repousser l'intervention à la semaine prochaine.

On utilisera un des produits ci-dessous :

- mancozèbe à 1,500 kg/MA/ha (Dithane M 45, Sandozèbe)
- folpel à 1 kg/MA/ha (nombreuses spécialités)
- chlorothalonil à 1,500 kg/MA/ha (Daconil)
- manèbe à 1,600 kg/MA/ha (nombreuses spécialités)
- zinèbe à 2 kg/MA/ha (nombreuses spécialités)
- zirame à 1,800 kg/MA/ha (nombreuses spécialités).

CULTURES LEGUMIERES

FRAISIERS

Dans les cultures de plein champ, le traitement anti-botrytis à la floraison a été généralement délavé par les pluies abondantes. Dans ce cas, il y a lieu de le renouveler à ce stade particulièrement sensible.

Des pullulations d'acariens sont notées dans quelques parcelles. Si la présence du parasite est observé, on effectuera une application de dicofol (nombreuses spécialités) à 75 g/MA/hl, en le dissociant du traitement anti-botrytis en raison d'incompatibilités possibles.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la circonscription phytosanitaire
"AQUITAINE"

M. LARGE

Imprimerie de la Station de BORDEAUX
Directeur-Gérant : P. JOURNET
Inscription à la C.A.P.P.P. n° 524 AD

Bulletin technique n° 12 du 2 Mai 1978

CONCOURS POUR LA DETECTION DES FOYERS PRIMAIRES DU MILDIOU ET DU BLACK-ROT DE LA VIGNE (1)

-=-

Comme chaque année, un concours pour la détection des foyers primaires de Mildiou et de Black-rot de la vigne est organisé dans les zônes viticoles de la région Aquitaine.

Ce concours est ouvert pour les appellations précisées ci-dessous :

GIRONDE : Bourg-sur-Gironde, Saint Emilion, Médoc, Graves, Entre-Deux-Mers, Sauternes, Sainte Croix du Mont.

DORDOGNE : Monbazillac

LANDES ET LOT ET GARONNE : Bas Armagnac, Haut Armagnac, Ténarèze, Tursan

PYRENEES ATLANTIQUES : Jurançon, Vic Bilh, Irouleguy, Bellocq.

La première personne de chacune de ces appellations qui adressera à la Station d'Avertissements Agricoles une feuille ou une grappe atteinte de l'une de ces deux maladies bénéficiera d'une prime de 60 francs.

En outre, un prix supplémentaire également de 60 francs, sera attribué pour chaque département dans les zônes viticoles hors appellations.

Les envois devront être adressés à la Station d'Avertissements Agricoles d'Aquitaine - Chemin d'Artigues - B.P. 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE, accompagnés des indications suivantes :

a) Nom, prénom et adresse du l'expéditeur

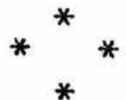
b) Nature du cépage, emplacement de l'organe atteint, importance de l'invasion

c) Situation de la parcelle (côteau, plaine, bas-fond...)

d) Date exacte de la découverte des taches.

Pour leur bonne conservation, les échantillons seront envoyés dans un sachet plastique entre deux buvards humidifiés.

Seuls seront reconnus valables, les échantillons qui après vérification à la Station d'Avertissements, se révèleront comme effectivement atteints de Mildiou ou de Black-rot. La durée du concours est limitée au 15 Juin 1978.



(1) Actuellement et durant la première décade de Mai, la recherche peut se limiter aux taches de Black-rot, les risques d'infestation par le Mildiou étant retardés par les températures insuffisantes.

P 264